



**Agrément Formation
Efficacité Energétique**

Agrément N° : OF153 2024-EU

Attestation de Transition du 10/10/2025
Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur

Date de 1^{ère} attribution : 06/02/2024

QUALIBAT atteste que l'organisme :

FORMADOK

N° de déclaration d'activité : 11 75 62 496 75

est agréé conforme :

Aux exigences de l'arrêté du 19 décembre 2014 modifié par l'arrêté du 17 mars 2025

En conséquence, l'organisme est autorisé à :

- dispenser la formation d'efficacité énergétique conformément au cahier des charges de l'annexe n°1 destinée aux professionnels réalisant des travaux concourant à améliorer la performance énergétique du bâtiment dans le cadre du dispositif RGE
- organiser le contrôle individuel de connaissances théoriques des stagiaires à l'issue de la formation ou à des candidats qui n'ont pas suivi la formation

Pour les modules de formation suivants :

**Formation Transverse
Emetteur Electrique
Chaudière
Isolation thermique par l'extérieur
Isolation thermique par l'intérieur
Menuiseries extérieures**

Sur le site suivant :

**60 – 62 boulevard Flandrin
75116 PARIS**

La liste des formateurs agréés est disponible en annexe n° 1/1

**Sous réserve du respect des dispositions de contrôles de CERTIBAT et sauf retrait,
suspension ou modification, la fin de validité de cet agrément est fixée au 31/03/2026.**

Abel VIGNON
Responsable des Certifications

Sauf suspension notifiée entre temps à l'organisme désigné ci-dessus, le présent document n'a qu'une valeur indicative.
Seule fait foi la base de données des certificats accessible à l'adresse internet : www.certibat.fr





**Agrément Formation
Efficacité Energétique**

Agrément N° : OF153 2024-EU

Attestation de Transition du 10/10/2025
Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur

Date de 1^{ère} attribution : 06/02/2024

Annexe n°1/1

Liste des formateurs agréés pour le compte de l'Organisme de Formation

FORMADOK

60 - 62 boulevard Flandrin
75116 PARIS

Olivier VINCENT (VO-011) : Formation Transverse / Isolation Thermique par l'Extérieur / Isolation Thermique par l'Intérieur / Menuiseries Extérieures

Sous réserve du respect des dispositions de contrôles de CERTIBAT et sauf retrait, suspension ou modification, la fin de validité de cet agrément est fixée au 31/03/2026.

Abel VIGNON
Responsable des Certifications

Sauf suspension notifiée entre temps à l'organisme désigné ci-dessus, le présent document n'a qu'une valeur indicative.
Seule fait foi la base de données des certificats accessible à l'adresse internet : www.certibat.fr